

INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Nouveau classement mondial des États selon leurs actions concrètes pour s'attaquer à l'écart entre riches et pauvres



Une salle informatique dans une école du nord de la Namibie, la Oneputa Combined School. Le gouvernement namibien s'est engagé à réduire les inégalités et offre une éducation secondaire gratuite pour tous. Photo : John Hogg/Banque mondiale

En 2015, 193 chefs d'État ont promis de réduire les inégalités dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Ce n'est qu'en réduisant les inégalités qu'il sera possible d'atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté prévu par les ODD. Or justement, Development Finance International et Oxfam viennent d'établir le premier indice qui mesure l'engagement des États à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Cet indice repose sur une nouvelle base de données d'indicateurs, couvrant 152 pays, qui mesure les actions prises par les États en matière de dépenses sociales, de fiscalité et de droits du travail : trois domaines qui se révèlent essentiels à la réduction de cet écart.

Cette version préliminaire de l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) montre que 112 des 152 pays étudiés font moins de la moitié de ce qu'ils pourraient faire pour lutter contre les inégalités. Des pays comme l'Inde et le Nigeria affichent de très mauvais résultats dans l'ensemble, et parmi les pays riches, les États-Unis figurent au rang des très mauvais élèves. À l'inverse, des pays comme la Suède, le Chili, la Namibie et l'Uruguay ont pris des mesures fortes pour réduire les inégalités.

DFI et Oxfam présentent cette première version de l'indice ERI comme un travail en cours d'élaboration, et à ce titre, toutes les remarques et tous les ajouts sont les bienvenus. Nous constatons qu'il existe un besoin urgent de coordonner les investissements mondiaux en vue d'améliorer les données sur les inégalités et les politiques visant à les réduire, ainsi que de renforcer de beaucoup les actions concertées prises par les États du monde entier contre les inégalités.

RÉSUMÉ

LA CRISE DES INÉGALITÉS, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS

De nombreux pays à travers le monde, riches et pauvres, constatent depuis une trentaine d'années que l'écart se creuse rapidement entre les plus fortunés de la société et le reste de la population¹. Le fait qu'aujourd'hui, huit hommes possèdent à eux seuls autant de richesse que les 3,5 milliards d'individus les plus pauvres de la planète, illustre parfaitement cette crise des inégalités. L'incapacité à remédier à cette crise grandissante nuit aux progrès sociaux et économiques et, pis encore, à la lutte contre la pauvreté. Les études d'Oxfam révèlent que depuis le début du XXI^e siècle, la moitié la plus pauvre de la population mondiale a bénéficié de seulement 1 % de l'augmentation totale des richesses mondiales, alors que les 1 % les plus riches ont profité directement de la moitié de cette hausse².

Les inégalités causent du tort à tout le monde. Elles ont une incidence avérée sur la criminalité et l'insécurité, le recul de la croissance économique et la santé et autres³. Les conséquences pour les populations les plus pauvres sont particulièrement désastreuses. Or les faits sont là : l'extrême pauvreté ne sera éradiquée qu'à condition que les États s'attaquent aux inégalités et inversent les tendances récentes. Sans cela, la Banque mondiale prévoit que d'ici 2030, presque un demi-milliard de personnes continueront de vivre dans une pauvreté extrême⁴.

DFI et Oxfam estiment que la crise des inégalités n'a rien d'inéluctable et que face à elle, les États ne sont pas démunis. Nous constatons qu'un certain nombre d'États, tant récemment que dans un passé plus lointain, dont la Suède, le Chili, l'Uruguay et la Namibie par exemple, ont montré qu'il est possible de contrecarrer les tendances aux inégalités grandissantes en prenant des mesures décisives qui visent à les réduire. Malheureusement, bien d'autres, dont le Nigeria et l'Inde font partie, se montrent inaptes à faire usage des outils mis à leur disposition pour lutter contre ce fléau mondial. À moins qu'ils ne prennent des mesures concertées dès maintenant, leur échec sera double : celui d'éradiquer la pauvreté, et celui de favoriser des progrès économiques durables qui profitent à tous les membres au sein de la société.

L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

DFI et Oxfam publient le premier indice de classement de 152 États du monde entier quant à leur engagement à la réduction des inégalités. Il a fallu pour cela élaborer une base de données complète regroupant des pays pour lesquels DFI possède des données fiables et des contacts

de recherche, ou dans lesquels Oxfam opère des programmes nationaux ou compte des affiliés. L'ambition recherchée était de dresser un tableau unique de l'ampleur des efforts déployés par chaque État pour s'attaquer à l'écart qui se creuse entre riches et pauvres dans trois principaux domaines d'action.

Cette première version de l'indice de DFI et d'Oxfam de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) est publiée dans un esprit de « travail en cours », on pourrait aussi parler de version « bêta », dans une démarche d'incitation à des contributions, des discussions et des observations d'experts du monde entier.

L'Indice a été examiné par le Centre commun de recherche de la Commission européenne. Ce dernier a conclu que l'ERI était statistiquement robuste et ouvrait la voie à un cadre de suivi permettant d'identifier les faiblesses et les meilleures pratiques des gouvernements dans leurs efforts visant à réduire l'écart entre riches et pauvres.

L'exclusion de certains pays de la liste définitive des 152 pays s'explique tout simplement par l'absence de données qui auraient permis de les y faire figurer. Notre objectif était d'utiliser les données disponibles qui nous permettraient d'étudier un minimum de 150 pays. Le niveau extrêmement médiocre de données publiques disponibles pour certains pays concernant leurs politiques de réduction des inégalités est extrêmement préoccupant. C'est particulièrement le cas pour le Moyen-Orient, où dans de nombreux pays elles sont inexistantes.

L'indice ERI se concentre sur les politiques de réduction des inégalités économiques (sujet qui est également au cœur de la campagne d'Oxfam **À égalité !**). Ce choix tient à l'augmentation rapide des inégalités économiques constatée ces 30 dernières années, c'est-à-dire à l'écart qui se creuse entre les individus les plus fortunés et le reste de la population. Cette situation n'a fait qu'exacerber les inégalités existantes, comme celles fondées sur les questions hommes-femmes ou les origines ethniques, par exemple. À leur tour, elles ont accentué les inégalités politiques, alors que la richesse des plus fortunés accroît leur influence et diminue du même coup celle du reste de la population, et surtout des plus marginalisés : autant de facteurs qui nuisent à la démocratie et étouffent la voix des citoyens. Il en résulte une détérioration des inégalités sociales, des inégalités des chances et des résultats, avec des écarts constamment grandissants entre la santé et l'éducation des plus fortunés et celles du reste, ce qui ne fait qu'entraver davantage la mobilité sociale. Enfin, un lien a été établi entre la hausse des inégalités et celle des niveaux de criminalité et de violence au sein de la société⁵.

L'indice ERI mesure les efforts déployés par les États dans trois domaines d'action ou « piliers » : les dépenses sociales, la fiscalité et le travail. Ce choix repose sur les nombreuses preuves empiriques⁶ qui attestent que dans ces trois domaines, de fortes mesures progressives et porteuses de la part des États jouent un rôle essentiel à réduire l'écart entre riches et pauvres.

1. **Les dépenses sociales** consacrées aux services publics, comme l'éducation, la santé et la protection sociale, s'avèrent influencer grandement sur la réduction des inégalités. Ainsi, une étude récente de 13 pays en développement qui avaient réduit leur niveau global des inégalités a constaté que les services publics avaient fait baisser les inégalités de 69 %⁷. Les dépenses sociales ont pratiquement toujours un effet progressif du fait qu'elles contribuent à la réduction des niveaux d'inégalité existants. Or dans beaucoup de pays, les dépenses sociales pourraient être bien plus progressives et favorables aux pauvres. Les dépenses sociales peuvent jouer un rôle essentiel à réduire la quantité d'activités de soins non rémunérées assumées par les femmes, qui constituent une cause importante des inégalités entre hommes et femmes, par la redistribution de la prise en charge des enfants et des personnes âgées, des soins de santé et d'autres tâches domestiques.
2. La **fiscalité progressive**, qui consiste à imposer davantage les entreprises et les individus les plus fortunés, afin de redistribuer les ressources au sein de la société et d'assurer le

financement des services publics : il s'agit là d'un outil essentiel pour les gouvernements qui se sont engagés à réduire les inégalités. Le rôle potentiel de la fiscalité dans la réduction des inégalités a été clairement documenté dans les pays de l'OCDE⁸ et dans les pays en développement⁹. Or la fiscalité peut être progressive ou régressive, selon les choix politiques des gouvernements en place. Cet indicateur ne mesure pas dans quelle mesure un pays est un paradis fiscal, ce qui signifie que certains pays obtiennent un score nettement meilleur que celui qui leur reviendrait si cette notion était prise en compte (voir l'Encadré 10).

3. Des preuves solides attestent que **la hausse des salaires pour les travailleurs et le renforcement des droits du travail, surtout pour les femmes**, sont essentiels à la réduction des inégalités¹⁰. Les gouvernements peuvent intervenir directement à cet égard, en imposant un salaire minimum et en rehaussant le plancher des salaires. Ils peuvent aussi avoir un effet indirect en soutenant et en protégeant le droit des syndicats à se constituer et à s'organiser. Le Fonds monétaire International (FMI), parmi d'autres, a démontré le lien qui existe entre le recul récent de l'organisation syndicale et l'aggravation des inégalités, alors que les travailleurs perdent de leur pouvoir de négociation et qu'une part accrue de la valeur de la production est consacrée aux bénéficiaires et aux détenteurs de capitaux¹¹. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois moins bien payés et précaires, tant en matière de protection que de conditions de travail.

Les interventions qui recourent chacun de ces trois domaines, surtout entre les dépenses et la fiscalité, se renforcent mutuellement. Bien que la fiscalité progressive soit une bonne chose en soi, lorsqu'elle est utilisée pour des dépenses progressives, son impact s'en trouve nettement accru, ce que reflète l'indice ERI dans la notation des efforts des pays.

Pourquoi surveiller la politique des gouvernements ? Pourquoi ne pas se contenter de contrôler les niveaux d'inégalité ?

Il y a trois raisons pour lesquelles DFI et Oxfam choisissent de mesurer l'engagement des gouvernements à la réduction des inégalités.

La première tient au fait qu'en 2015, les États du monde entier ont pris l'engagement de réduire les inégalités et d'éradiquer la pauvreté en adoptant les objectifs de développement durable (ODD). L'indice ERI y contribue à sa manière, en permettant aux citoyens de demander des comptes à leur gouvernement sur la tenue de leurs promesses.

La deuxième tient à la ferme conviction de DFI et d'Oxfam à l'issue du bilan des différents niveaux d'inégalités présents d'un pays à l'autre que les inégalités n'ont rien d'inéluctable : elles sont plutôt le produit de choix politiques de la part des gouvernements. Chaque situation mérite bien entendu de tenir compte des problématiques contextuelles qui lui sont propres, ainsi que de ses avantages contextuels dans certains cas. Tous les pays sont soumis aussi à des forces mondiales dont ils n'ont pas la pleine maîtrise (par ex. les pressions à la baisse des salaires et des impôts), et c'est particulièrement le cas pour les pays en développement. Le système mondial de paradis fiscaux, qui affaiblit la portée d'action gouvernementale, en est le parfait exemple.

Néanmoins, malgré ces problèmes mondiaux, DFI et Oxfam estiment que les États détiennent des pouvoirs considérables pour réduire l'écart entre riches et pauvres dans leur pays. Pour preuve, si ça n'était pas le cas, les différences entre les mesures stratégiques prises par les pays n'auraient pas autant d'effet. C'est pourquoi il est essentiel de pouvoir mesurer et contrôler l'engagement stratégique des États à réduire les inégalités.

La dernière raison à l'établissement de l'indice ERI tient aux nombreuses erreurs de données des systèmes existants pour mesurer les revenus et la richesse (par ex. les enquêtes nationales auprès des ménages), notamment par la déclaration inférieure à la réalité des revenus et de la richesse des individus les plus fortunés de la société. Il arrive parfois que les

données disponibles soient très insuffisantes, surtout pour les pays les plus pauvres, et que très souvent elles ne soient pas à jour, d'où leur faiblesse en tant que mesure pour demander des comptes aux gouvernements. Il faut de toute urgence améliorer très nettement tant la couverture que la fréquence des données nationales sur les niveaux des inégalités.

LIMITES DE L'INDICE ERI

L'indice ERI n'est jamais qu'un simple outil parmi d'autres qui donne une mesure de la manière dont les pays luttent contre les inégalités. Les sections suivantes traitent des limites spécifiques de chacun des trois piliers, mais il existe aussi des limitations globales qu'il convient de mentionner ici.

L'indice n'a aucunement la prétention de remplacer les connaissances spécifiques au contexte et la démarche adoptée par chaque pays pour réduire les inégalités, ni d'offrir une analyse détaillée des propositions ou des positions de la part de chaque gouvernement. Pour autant que possible, DFI et Oxfam ont collaboré avec des collègues dans chaque pays pour veiller à représenter le plus fidèlement possible les efforts déployés par leur gouvernement. Dans de nombreux pays, Oxfam continue de travailler à l'établissement de rapports nationaux détaillés sur les inégalités qui sont bien plus complets. Néanmoins, avec un indice aussi large que celui-ci, il y a le risque que certains pays soient injustement récompensés (voir Encadré 1), et que d'autres injustement pénalisés. Mais dans l'ensemble, DFI et Oxfam estiment que l'indice présente une base solide qui permet d'apprécier l'engagement manifesté par un État dans la lutte contre la crise des inégalités.

Encadré 1. Revendiquer des gloires révolues : à quel moment un engagement cesse-t-il d'en être un ?

DFI et Oxfam ont appelé cet indice l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) dans un souci de souligner le rôle décisif et proactif qu'un État *engagé* peut jouer dans la lutte contre les inégalités. Cela ne va pas sans présenter des problèmes, surtout dans les premières itérations de l'indice. Ainsi, il peut arriver que des gouvernements soient salués pour des engagements qui reposent sur des politiques ou des approches élaborées par leurs prédécesseurs. Dans certains cas, l'actuel gouvernement du pays concerné s'oppose activement à ces politiques et cherche à les annuler.

Ainsi, un grand nombre de pays riches doivent leur indice favorable à des politiques dont la mise en œuvre remonte à une époque révolue et qui sont aujourd'hui sérieusement menacées. Au Royaume-Uni, par exemple, d'aucuns anticipent une aggravation des inégalités en conséquence directe des politiques gouvernementales actuelles¹². De même, on assiste dans l'ensemble de l'Amérique latine à l'élection de nouveaux gouvernements qui ne sont pas aussi engagés à réduire les inégalités et qui même, dans certains cas, prennent des mesures pour inverser les politiques progressives.

À titre d'exemple, l'excellent indice du Danemark repose sur la fiscalité élevée et progressive du pays, des dépenses sociales élevées et une bonne protection des travailleurs. Toutefois, les gouvernements récents se sont attachés à faire marche arrière dans chacun de ces trois piliers, de manière plus ou moins marquée, en vue de libéraliser l'économie danoise ; des études récentes révèlent en effet que les réformes de ces 15 dernières années ont conduit à un accroissement des inégalités dans le pays¹³.

L'Allemagne est dotée d'un État-providence très respecté, qui réduit considérablement l'inégalité des revenus. Toutefois, la progression des salaires de ces 20 dernières années profite surtout à ceux qui gagnent plus. Le gouvernement se trouve ainsi contraint de mobiliser des ressources toujours plus importantes pour combler ce fossé des inégalités, ce qu'il a plus de mal à faire depuis quelques années. Le gouvernement français obtient un score élevé pour son taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % mais a récemment convenu le ramener à 28 %¹⁴, se joignant ainsi à la course vers le bas des taux de l'impôt sur les sociétés, ce qui se reflètera dans la prochaine itération de l'Indice. On peut s'attendre aussi à de nouvelles réductions imminentes alors que le président Macron nouvellement élu a fait part de sa volonté de faire reculer encore plus l'impôt sur les sociétés, à 25 %.

Ceci dit, la majorité des données qui ont été recueillies pour l'indice sont récentes et issues des budgets nationaux : l'indice peut donc être actualisé tous les ans, le classement des pays évoluant en fonction de leurs changements de politiques. Si un pays prévoit dans son budget l'augmentation du salaire minimum ou des dépenses dans l'éducation, son indice ERI s'en verra accru. Sur la durée, cette méthode permet de mieux juger de l'engagement concret des gouvernements.

L'indice se concentre principalement sur les mesures redistributives que les gouvernements peuvent prendre, plutôt que sur celles susceptibles d'empêcher l'augmentation des inégalités en premier lieu. Tandis que l'indice examine les interventions propices à un marché du travail plus équitable, il ne tient pas compte, par exemple, de la politique prise par le gouvernement dans les domaines de la gouvernance des sociétés (visant à réduire le contrôle excessif de l'économie par les actionnaires), de la redistribution foncière ou du développement industriel comme autant de moyens pour renforcer l'égalité. Le score relativement bon sur l'indice ERI de pays comme l'Afrique du Sud, malgré la montée des inégalités, ne peut s'expliquer qu'après avoir envisagé ces questions structurelles. Le document récent d'Oxfam intitulé *Une économie au service des 99 %*¹⁵ s'intéresse aussi directement à ces problématiques¹⁶.

Le manque de données empêche la prise en compte de ces politiques structurelles et de nombreux autres indicateurs appropriés, l'indice étant destiné à couvrir le plus grand groupe de pays possible. De nombreux indicateurs potentiels ont été mis de côté du fait qu'ils ne sont disponibles que dans une poignée de pays, généralement à revenu élevé. Il est urgent de déployer des efforts concertés de grande envergure en vue d'améliorer les données sur les inégalités et sur les facteurs qui y contribuent, et ce plus particulièrement dans les pays pauvres. Le présent rapport consacre plus loin une rubrique aux autres domaines que l'indice pourrait envisager dans ses versions ultérieures.

Enfin, l'indice ERI n'a pas pour ambition de couvrir l'ensemble des acteurs de la lutte contre les inégalités. D'autres acteurs clés, notamment le secteur privé et des institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI, ont un rôle important à jouer, à l'instar d'individus fortunés. Un rapport distinct lancé simultanément analyse le rôle des principales institutions internationales¹⁷. Même si les campagnes d'Oxfam et ceux de ses alliés ciblent tous ces acteurs, ce sont les États qui gardent la haute main dans ce domaine. Un gouvernement démocratique et tenu de rendre des comptes est le meilleur outil pour rendre la société plus égalitaire. Il va falloir que les gouvernements du monde entier fassent beaucoup plus dans ces trois domaines pour pouvoir mettre fin à la crise des inégalités.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSTATATIONS DE L'INDICE ERI ?

Tous les pays pourraient faire plus, même ceux qui arrivent en tête

Le premier point le plus important à retenir, c'est qu'aucun pays n'a de quoi pavoiser : même ceux en tête de peloton pourraient mieux faire. Au total, 112 sur les 152 pays inclus dans l'indice font moins de la moitié de ce qu'ils pourraient faire pour réduire les inégalités.

Les pays les mieux classés de l'indice

Tableau 1

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
Suède	9	8	8	1
Belgique	4	3	24	2
Danemark	8	9	12	3
Norvège	20	6	3	4
Allemagne	2	17	6	5
Finlande	3	23	10	6
Autriche	6	40	1	7
France	5	19	21	8
Pays-Bas	19	13	9	9
Luxembourg	12	21	11	10

Le classement général d'un pays est calculé d'après la moyenne de ses scores aux trois piliers, non pas d'après son classement à chacun des trois piliers. Son classement à chaque pilier est entièrement séparé de son classement général ; voir l'exemple de la Suède (Tableau 2).

Tableau 2 : Classement de la Suède, par pilier et globalement

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
Suède	9	8	8	1
Note	0,91	0,87	0,9	0,89

La plupart des pays les mieux classés de l'indice sont des pays de l'OCDE, **la Suède** arrivant en tête de palmarès. À ce titre, leur classement est similaire à l'indice de développement humain (IDH). Étant plus riches, ces pays bénéficient d'une marge de manœuvre bien plus grande pour augmenter les recettes de l'impôt progressif du fait du nombre plus élevé de particuliers et d'entreprises touchant des revenus élevés et capables de payer plus d'impôt. Ils sont donc plus à loisir de consacrer ces recettes aux services publics et à la protection sociale. Ils tentent aussi de lutter contre les inégalités salariales en augmentant le salaire minimum et

en défendant les droits des travailleurs et les droits des femmes. Enfin, leur secteur informel est plus réduit que celui des pays en développement, quoique la précarité de l'emploi s'accroît.

Pour la plupart des pays riches, les politiques mesurées par l'indice ont été introduites à une époque aujourd'hui révolue, à un moment où l'utilité d'interventions marquées dans ces domaines faisait le consensus comme propices aux progrès sociaux et économiques. On assiste aujourd'hui dans beaucoup de pays du monde industrialisé à l'étiollement du soutien politique à ces mesures progressives, qui se traduit par l'érosion des dépenses publiques, de la fiscalité et des droits du travail (voir Encadré 1).

Pour autant, force est de constater que ces pays ne font pas tout leur possible : l'Allemagne et le Danemark, quoique parmi les mieux classés, pourraient faire bien plus pour renforcer la progressivité de leur régime fiscal. Ceci dit, il existe des différences considérables entre les interventions gouvernementales des pays de l'OCDE pour lutter contre les inégalités. Ainsi, parmi les économies majeures, les **États-Unis** et l'**Espagne** figurent parmi les moins bien classés des pays riches à l'ERI (voir Encadré 2).

Encadré 2 : Les États-Unis et l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités

Quoique le pays le plus riche de l'histoire du monde, les États-Unis affichent un niveau d'inégalité qui figure parmi les plus élevés des grands pays industrialisés, laissant sur la touche des dizaines de millions de travailleurs pauvres, surtout des femmes et des minorités ethniques.

Comme dans plusieurs pays de l'OCDE, le **taux effectif d'imposition** aux États-Unis est bien en deçà du taux d'imposition légal (c'est-à-dire du taux nominal). Il est fréquent que les sociétés, même les plus grandes, ne paient pas d'impôt sur le revenu fédéral. Ainsi en 2012, 42,3 % des sociétés n'ont pas payé le moindre impôt sur le revenu fédéral¹⁸. Globalement, le taux effectif d'imposition entre 2008 et 2012 ne s'est élevé qu'à 14 % du revenu net avant impôt, par rapport à un taux nominal de 35 %¹⁹. Le Congrès américain devrait entreprendre d'ici la fin 2017 une refonte en profondeur de ses lois fiscales, dans le but d'abaisser les impôts des particuliers fortunés et des grandes entreprises²⁰.

La prise en compte des **dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale** aux États-Unis comme mesure de lutte contre les inégalités est problématique à plusieurs égards. Les dépenses font souvent apparaître d'énormes inégalités : ainsi, un carnet d'évaluation de 2015 sur le financement de l'éducation publique a constaté que 15 États américains sur 50 ont adopté une structure régressive dans ce domaine²¹. Les dépenses de soins de santé par habitant aux États-Unis (chiffres qui combinent les dépenses publiques et privées) sont plus hautes que partout ailleurs dans le monde, tandis que les dépenses de santé publique par habitant figurent parmi les plus élevées. Or malgré cela, l'état de santé des Américains est mauvais, leur espérance de vie arrivant au 31^e rang mondial²². En 2017, le Congrès américain devrait revenir sur les principales dispositions de la loi sur la santé adoptée sous le gouvernement d'Obama. Avec ces changements, plus de 24 millions d'Américains pourraient perdre leur assurance maladie.

Comme en attestent les discriminations historiques à l'encontre des femmes et des minorités, la **politique du travail** aux États-Unis est extrêmement inadaptée. Le salaire minimum fédéral de 7,25 dollars est bien en dessous des 10,60 dollars par heure nécessaires pour permettre à une famille de quatre personnes de se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté fédéral²³. Les pouvoirs publics n'ont pas augmenté le salaire minimum depuis 2009, qui (si l'on tient compte de l'inflation) est inférieur à ce qu'il était il y a 50 ans. De même, en matière de maternité, l'unique obligation des employeurs en vertu de la législation fédérale est d'accorder des congés non payés, et ce contrairement à 175 autres pays qui ont institué un congé familial payé pour les nouvelles mères.

Le recul de la syndicalisation se fait à un rythme alarmant, passant de 20,1 % de la population active en 1983 à environ 10,7 % en 2016. La législation baptisée « droit au travail », qui permet aux travailleurs des milieux syndiqués de ne pas payer de cotisations syndicales, a été adoptée dans 28 États à compter de 2017, législation que le gouvernement de Trump envisage d'adopter à l'échelle nationale.

Comme le souligne ce rapport, de nombreux pays à revenu intermédiaire disposent d'une très grande marge de manœuvre pour faire bien plus qu'aujourd'hui dans leur lutte contre les inégalités. Par exemple, l'Indonésie est aujourd'hui plus riche en termes de revenu par habitant que les États-Unis ne l'étaient lors de leur adoption de la loi sur la sécurité sociale en 1935²⁴. Pourtant, les taux de recouvrement de l'impôt en Indonésie figurent parmi les plus bas au monde, s'élevant à 11 % du produit intérieur brut (PIB), leur augmentation étant le cheval de bataille de la nouvelle ministre des Finances. Un rapport publié récemment par le Center for Global Development a démontré que la majorité des pays en développement disposent de suffisamment de moyens pour éradiquer eux-mêmes la pauvreté extrême²⁵. Ces constats font écho aux études passées d'Oxfam sur les inégalités dans les pays BRIC, en Turquie et en Afrique du Sud²⁶.

Encadré 3 : Le meilleur et le pire

La **Suède** arrive en tête de l'indice ERI avec le score le plus élevé. Ses politiques de dépenses figurent parmi les plus progressives au monde. Le pays possède également quelques-unes des meilleures politiques de marché du travail, celles en matière de protection des femmes sur le lieu de travail étant les meilleures au monde.

Le **Nigeria** occupe la position peu enviable de dernier de la classe. Ses dépenses sociales (dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale) sont honteusement faibles, ce qui se reflète dans les très mauvais résultats sur le plan social dont pâtissent ses citoyens. Plus de 10 millions d'enfants au Nigeria ne sont pas scolarisés²⁷ et 1 enfant sur 10 enfants meurt avant l'âge de 5 ans²⁸. Le Panel Progrès en Afrique a démontré que, malgré une croissance économique positive depuis de nombreuses années, la pauvreté au Nigeria a augmenté, et la quasi-totalité des produits de la croissance sont allés garnir les poches des 10 % de la population les plus riches²⁹. L'indice ERI montre qu'en dépit du montant important de recettes fiscales issues du pétrole, le Nigeria pourrait potentiellement augmenter très fortement ses impôts, notamment sur les revenus des particuliers, ce qui explique le très mauvais score qu'il récolte à cet égard. Enfin, le traitement que le Nigeria réserve aux travailleurs et aux femmes l'inscrit tout au bas du classement.

La plupart des pays les mieux classés de l'indice qui n'appartiennent pas à l'OCDE sont issus d'Amérique latine, la région la plus inégalitaire au monde (voir l'Encadré 4). L'**Argentine** arrive en tête, suivie par le **Costa Rica**, le **Chili** et l'**Uruguay**. Le gouvernement de chacun de ces pays a déployé des efforts importants en vue de réduire les inégalités et la pauvreté par la redistribution des dépenses et (parfois) l'augmentation du salaire minimum. Ainsi en Argentine, le coefficient de Gini a reculé, passant de 0,53 en 2003 à 0,42 en 2013³⁰, tandis le taux de pauvreté a baissé de 23 % à 5,5 %, tout en enregistrant une baisse de 40 % des inégalités et une réduction de 90 % de la pauvreté grâce à des politiques de redistribution³¹. Contrairement à la tendance mondiale, le Chili s'est mis à accroître les dépenses et à augmenter l'impôt sur les sociétés. Malheureusement, le nouveau gouvernement élu en Argentine en 2015 a déjà pris des mesures visant à inverser un bon nombre de ces politiques, notamment par des coupes budgétaires dans l'éducation et par l'élargissement des allègements fiscaux accordés aux individus les plus fortunés (voir l'Encadré 4)³².

Il arrive aussi que des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure affichent de la fermeté dans leur engagement à réduire les inégalités. Le **Guyana**, par exemple, consacre 17 % de son budget national à l'éducation et 12 % à la santé ; il est doté d'un régime fiscal progressif ainsi que de politiques progressives concernant les droits des syndicats et les droits du travail des femmes. L'**Arménie**, quant à elle, adopte une politique très progressive en matière de dépenses sociales. Les pays à faible revenu peuvent eux aussi faire preuve d'un engagement fort dans le combat contre les inégalités. Citons l'exemple de l'**Éthiopie**, qui dépense 22 % de son budget à l'éducation, se situant ainsi au 12^e rang mondial en termes de proportion budgétaire. Le **Niger** et le **Liberia** se positionnent tous deux dans le tiers supérieur de l'Indice. L'un comme l'autre enregistrent de bons scores en matière de droits du travail et de salaire minimum, notamment suite à la promulgation par le Liberia d'une loi relative au travail décent et à son adoption du salaire minimum le plus élevé au monde par rapport au PIB par habitant³³. Tous deux se montrent relativement performants en matière de collecte des impôts de manière progressive, en partie grâce à la renégociation par le Liberia de ses accords fiscaux avec les compagnies minières. Le Niger consacre des dépenses importantes et en hausse à l'éducation, tandis que le Liberia fait de même en matière de soins de santé aux lendemains de l'épidémie d'Ebola.

La **Namibie** est l'un des pays africains les plus hauts classés de l'indice, arrivant à la 5^e place des pays à revenu intermédiaire. Sa position illustre bien la différence qui existe entre le classement ERI et les mesures traditionnelles des inégalités. Quoique l'un des pays les plus inégalitaires au monde, son score ERI élevé atteste de l'engagement du gouvernement namibien à réduire les inégalités, notamment au moyen de dépenses sociales élevées (avec la gratuité universelle de l'enseignement secondaire) et en adoptant des politiques de fiscalité parmi les plus progressives qui soient. Cet engagement a été salué par l'économiste Joseph Stiglitz et par d'autres. Bien que les inégalités demeurent très élevées, la Namibie a perdu son statut de pays le plus inégalitaire au monde et les inégalités sont en recul constant depuis 1993³⁴.

Encadré 4 : Machine arrière en Amérique latine³⁵

Depuis ces 15 dernières années, l'Amérique latine en tant que région avance à contre-courant en matière de réduction des inégalités. À quelques exceptions près, les gouvernements d'Uruguay, de Bolivie, d'Argentine et d'autres pays avaient mis en place des politiques fortes de lutte contre les inégalités, qui consistaient principalement à augmenter les recettes publiques et les dépenses sociales et, dans certains pays, à accroître le salaire minimum. L'indice le reflète bien en faisant figurer plusieurs pays d'Amérique latine à une place relativement élevée du classement.

Or le ralentissement économique mondial depuis 2010 et la chute des prix des matières premières (dont beaucoup de pays de la région sont tributaires) se traduisent par la hausse des taux de pauvreté depuis 2015. Dans certains pays, celle-ci s'est accompagnée d'un décalage des gouvernements vers le centre-droit, moins enclins à réduire les inégalités. Selon toute vraisemblance, les gains passés en matière de réduction des inégalités vont se ralentir, voire s'inverser.

Les données ne font toujours pas apparaître l'impact de ces changements de politique, et leurs répercussions sur le coefficient de Gini de ces pays mettront plusieurs années à se faire sentir. En revanche, du fait qu'il s'appuie lourdement sur les budgets annuels, l'indice ERI relèvera plus tôt les retombées de ces changements. Les pays qui prennent actuellement des mesures régressives risquent de voir leur classement à l'indice reculer s'ils ne font rien pour y remédier. Il faut s'attendre à ce qu'ils s'inscrivent en contraste avec les pays d'Amérique latine qui maintiennent leur approche progressive, comme le Chili, l'Uruguay, l'Équateur et plus récemment le Salvador.

Les mauvais élèves

Tableau 3 : Classement sur 152 pays - les 10 derniers

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
Bhoutan	112	124	141	143
Tonga	98	108	144	144
Biélorussie	48	148	137	145
Afghanistan	141	131	133	146
Timor Oriental	135	147	121	147
Panama	145	114	140	148
Albanie	87	152	59	149
Myanmar	151	38	126	150
Bahreïn	133	151	102	151
Nigeria	152	117	139	152

Le **Swaziland** s'en tire lui aussi à très mauvais compte. L'un des pays plus inégalitaires d'Afrique (et du monde), son gouvernement n'a pas mis de mesures en place pour lutter contre les inégalités. Il affiche des scores médiocres en matière de dépenses sociales et de fiscalité progressive et son bilan en matière de droits du travail est terrible : le tout combiné lui vaut son classement au bas de l'indice.

L'**Inde** s'en sort très mal elle aussi, arrivant à la 132^e place sur 152 pays dans le classement de son engagement à la réduction des inégalités : il s'agit là d'une situation très inquiétante, compte tenu de sa population de 1,2 milliard d'habitants, dont beaucoup vivent dans une pauvreté extrême. Oxfam a calculé que si l'Inde venait à réduire les inégalités d'un tiers, plus de 170 millions de personnes sortiraient de la pauvreté³⁶. Les dépenses publiques de santé, d'éducation et de protection sociale sont d'un niveau extrêmement faible. Si le régime fiscal peut paraître raisonnablement progressif à prime abord, dans la pratique une grande partie de l'impôt progressif n'est pas collecté. Quant aux droits du travail et au respect des femmes sur le lieu de travail, l'Inde fait ici encore piètre figure : la majorité de la population active est employée dans l'agriculture et le secteur informel, deux secteurs non syndicalisés.

Ce ne sont là que quelques-unes des réalités qui se cachent derrière les chiffres de l'indice ERI. Bien entendu, chaque pays a son histoire propre, et nous incitons les lecteurs à nous les faire découvrir.

LE RAPPORT ENTRE L'INDICE ERI ET LES NIVEAUX D'INÉGALITÉ VÉRITABLES

Ce rapport s'intéresse également aux **niveaux d'inégalité**. Bien que l'indice à proprement parler soit dépourvu de mesures des inégalités, la section 5 se penche sur les inégalités présentes au sein du pays, les diverses mesures prises à cet égard et leurs limites, tant sur le plan conceptuel que factuel. Le présent rapport utilise le ratio de Palma, qui compare les revenus des 10 % les plus riches de la population à ceux des 40 % les plus pauvres. Ce ratio est jugé être la meilleure mesure des inégalités aux fins de cette étude, car il prend mieux en compte les revenus aux extrémités de la distribution (alors que le coefficient de Gini se

concentre davantage sur les revenus médians, avec le risque de sous-estimer l'importance des revenus les plus hauts). Tandis que le ratio de Palma mesure les revenus relatifs, le document d'Oxfam intitulé *Une économie au service des 1 %* a constaté qu'en termes absolus, la plus grande part de la croissance des revenus a bénéficié aux 10 % les plus riches. Les ratios de Palma varient entre 7 (où dans un pays comme l'Afrique du Sud, le facteur des revenus des 10 % les plus riches est sept fois supérieur à celui des 40 % les plus pauvres) à moins de 1 (où en Suède, les 10 % les plus riches gagnent la même chose que les 40 % les plus pauvres). Oxfam et DFI affirment que tous les pays devraient viser à atteindre un ratio de Palma inférieur ou égal à 1.

L'indice n'utilise pas de mesures des **inégalités de la richesse** pour la simple raison qu'il n'existe pas de données au niveau des pays, en particulier pour les pays à faible revenu. Faute de données, dans beaucoup de pays, il n'est malheureusement pas possible de reproduire les comparaisons mondiales telles que celles formulées dans les rapports récents d'Oxfam pour les réunions de Davos³⁷. Dans la plupart des pays, les inégalités de richesse sont bien plus marquées que les inégalités de revenus. L'Allemagne, par exemple, affiche des inégalités de richesse très élevées selon des critères européens, auxquelles les gouvernements d'hier et d'aujourd'hui n'ont pas remédié, ou qu'ils ont même aggravées par leurs politiques régressives³⁸. Bien que les inégalités de richesse constituent une préoccupation constante pour Oxfam et DFI, l'indice ERI n'examine pas les interventions portant spécifiquement sur la richesse, comme l'imposition sur la fortune, la fiscalité foncière et la fiscalité immobilière : en effet, ici encore, un nombre insuffisant de pays disposent de données dans ce domaine qui permettraient des comparaisons entre pays. Nous espérons que les indices futurs pourront tenir compte de ces impôts. Les rapports d'Oxfam pour le Forum économique mondial à Davos continuent d'accorder une place majeure aux inégalités de richesse.

QUELLES POLITIQUES SONT LES PLUS FORTES ET LES PLUS FAIBLES ?

Entre les 152 pays, les scores varient considérablement en fonction des différentes politiques adoptées. Au sein de chacun des piliers :

- Beaucoup de pays s'en tirent plutôt à bon compte à l'échelle des dépenses sociales. Ils consacrent une plus grande part de leur budget à la protection sociale (19 %) qu'à l'éducation (15 %) ou à la santé (11 %). Les niveaux moyens de dépenses pour l'éducation et la santé sont bien en deçà de ceux nécessaires à la réalisation des ODD (20 % dans le premier cas et 15 % dans le deuxième), auxquels un certain nombre de pays ont adhéré dans le cadre des déclarations d'Abuja et d'Incheon³⁹. Dans la plupart des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les dépenses de protection sociale restent elles aussi bien inférieures aux niveaux requis pour assurer le socle de protection sociale de base, tel qu'estimé par la Commission Bachelet (3 à 5 % du PIB)⁴⁰. Le constat est le même partout dans le monde : il reste à la plupart des pays d'augmenter considérablement leurs dépenses dans les trois secteurs.
- Beaucoup de pays ont du mal à faire en sorte que leurs dépenses sociales profitent davantage à leurs citoyens les plus pauvres qu'aux plus nantis, pour ainsi réduire les inégalités. Dans près des deux tiers des pays analysés, plutôt que de le faire reculer, les dépenses sociales ont au mieux un effet neutre sur le coefficient de Gini. Les pays doivent déployer des efforts bien plus importants pour veiller à ce que leurs dépenses sociales atteignent les citoyens les plus pauvres par des prestations publiques universelles et gratuites.
- Sur le plan fiscal, le régime de l'impôt progressif se détériore de plus en plus dans de nombreux pays. On assiste à un recul de la progressivité de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les revenus des particuliers, ramenés en moyenne à seulement 24,5 % dans le premier cas et 30 % dans le deuxième. A contrario, les taux de TVA, de nature beaucoup moins progressive, sont à la hausse et se situent maintenant en moyenne à 15 %. Il est

essentiel d'inverser ces tendances et de veiller au redressement des impôts progressifs, tout en s'assurant d'atténuer la régressivité de la TVA en exonérant les denrées de base et les petits commerçants.

- La plupart des pays se montrent très peu performants en matière de perception des impôts sur le revenu, le niveau de productivité fiscale de ces impôts s'élevant à 15 % seulement en moyenne, contre 40 % pour la TVA. Pour avoir plus d'impact sur les inégalités, les pays doivent se mettre à percevoir une proportion bien plus élevée de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers : pour cela, ils doivent lutter contre les exemptions accordées aux grandes entreprises et les allègements octroyés aux particuliers fortunés, renégocier les conventions fiscales et mettre fin aux paradis fiscaux.
- En matière de travail, le salaire minimum moyen ne s'élève qu'à un tiers du PIB national par habitant. Seulement un peu plus de la moitié des 152 pays ont des lois imposant l'égalité des salaires et la non-discrimination dans l'embauche entre hommes et femmes, et le score moyen des pays n'est que de 4 sur 10 à l'indicateur des droits du travail, leur score pour l'application de la loi étant bien plus faible que celui pour l'existence de lois. Par ailleurs, à l'échelle mondiale, les 9 % de la main-d'œuvre au chômage et les 32 % qui travaillent dans le secteur informel sont dépourvus de droits du travail. S'ajoutent à cela 35 % de la main-d'œuvre dont les droits de travail sont restreints en raison de contrats de travail atypiques. Les pays doivent augmenter leur salaire minimum, renforcer la législation sur l'égalité entre les femmes et les hommes, appliquer de manière plus rigoureuse la législation relative aux droits du travail, et élargir les droits du travail et le salaire minimum aux employés dotés de contrats de travail atypiques.

Les modèles varient considérablement pour les pays à niveaux de revenus différents :

- Les pays en développement consacrent 16 % de leur budget à l'éducation, contre seulement 12 % dans les pays de l'OCDE. En revanche, plus le revenu d'un pays est faible, plus est faible la part du budget consacrée à la santé (8 % pour les pays à faible revenu contre 15 % pour les pays de l'OCDE) et à la protection sociale (6 % pour les pays à faible revenu contre 37 % pour les pays de l'OCDE).
- Les pays en développement (en particulier les pays à faible revenu) sont souvent dotés d'un régime fiscal qui est théoriquement plus progressif que celui des pays de l'OCDE en raison des exonérations de TVA accordées aux denrées de base et aux petits commerçants et de leur taux d'imposition des sociétés plus élevé. Néanmoins, les pays de l'OCDE sont plus efficaces à réduire les inégalités en raison de leur plus grande efficacité à percevoir les impôts. Il en ressort différentes priorités pour les pays en fonction de leur niveau de richesse : les pays de l'OCDE doivent améliorer leur structure fiscale (renforcer les exonérations de TVA en faveur des pauvres et inverser la course vers le bas des taux d'imposition des sociétés). Les pays en développement quant à eux, et en particulier les pays à revenu intermédiaire, doivent s'efforcer d'accroître leurs recettes fiscales issues des impôts sur les revenus des particuliers et des impôts sur les sociétés. Pour finir, les pays de l'OCDE et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure doivent mettre fin aux pratiques de paradis fiscal.
- Globalement, les pays de l'OCDE obtiennent des scores nettement meilleurs que ceux des pays en développement sur le plan des droits du travail et des droits relatifs à l'égalité femmes-hommes, surtout en ce qui concerne l'existence de la législation pertinente et du congé de maternité payé. À l'inverse, ce sont les pays à faible revenu qui obtiennent les meilleurs scores en matière de salaire minimum obligatoire, en raison de l'approche clairvoyante adoptée par une poignée d'États prônant l'augmentation du salaire minimum (quoique son application n'ait rien d'acquis). Un grand nombre de pays en développement n'ont toujours pas adopté et n'appliquent toujours pas des lois garantissant les droits du travail et relatifs à l'égalité femmes-hommes, tandis que beaucoup de pays de l'OCDE et de pays à revenu intermédiaire doivent se concentrer sur l'augmentation du salaire minimum.

DOMAINES À AMÉLIORER ET À APPROFONDIR

Les inégalités économiques et les questions femmes-hommes

Dans chacun des trois domaines : les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail, beaucoup d'interventions dans la lutte contre les inégalités économiques chevauchent celles pour combattre les inégalités femmes-hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes exacerbent l'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres, alors qu'à leur tour ces inégalités croissantes entravent le combat pour l'égalité entre les genres dans des pays du monde entier. Dans son étude récente intitulée *Les femmes et les 1 %*, Oxfam montre que la lutte contre les inégalités économiques est étroitement liée à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes⁴¹. Les femmes sont les plus durement touchées par une fiscalité régressive et par des dépenses publiques faibles ou régressives. Elles sont surreprésentées dans les emplois les moins bien payés et les plus précaires, tandis que les lois et les conventions sociales limitent leur capacité à s'organiser pour défendre leurs droits. Ce sont elles aussi qui assument la majorité des activités de soins non rémunérées et qui sont les plus affectées par les insuffisances de financement des services publics, renforçant plus encore les inégalités.

Chaque section de ce rapport comporte des volets spécifiques sur le genre. Malheureusement, par manque de données, un seul indicateur spécifique peut être donné à cet égard, dans la section sur le travail. Pour le moment, il n'existe pas suffisamment de données ventilées qui permettraient d'analyser les dépenses ou la fiscalité d'une perspective tenant compte des questions femmes-hommes aux fins de cet indice. Une poignée seulement de pays se prêtent à une budgétisation tenant compte de ces questions, surtout en matière de dépenses. Pour cette raison, il est impossible d'établir une analyse comparative globale qui permettrait de déterminer dans quelle mesure les politiques de fiscalité et de dépenses contribuent à la lutte contre les inégalités entre les genres, et ce bien que les avantages d'une budgétisation tenant compte des questions femmes-hommes soient bien documentés. Oxfam soutient fermement les efforts déployés pour accroître la budgétisation sensible aux questions femmes-hommes et renforcer la collecte de données dans ce domaine.

Les inégalités économiques et les jeunes

Les inégalités entre les jeunes et les personnes âgées s'accroissent, et ce partout dans le monde. L'immense accumulation de la richesse du monde par ceux qui se trouvent en haut de l'échelle des revenus se traduit par un présent difficile et par un avenir incertain pour la majorité des jeunes d'aujourd'hui. Force est de constater que les inégalités économiques extrêmes entravent la mobilité sociale⁴², ce qui signifie que les enfants de parents pauvres resteront pauvres. Dans bien des pays, s'ils ne sont pas issus de milieux privilégiés, les jeunes d'aujourd'hui ont moins de possibilités et de chances de tirer le meilleur parti de leurs compétences et de leurs talents que par le passé, en raison de l'écart béant et croissant qui sépare les riches du reste de la population.

La progressivité des dépenses sociales et de la fiscalité constitue un moyen de contrer les inégalités grandissantes entre les jeunes et les personnes âgées : elle permet ainsi de réduire la richesse transmise directement d'une génération à l'autre et d'en utiliser les fonds pour augmenter les dépenses consacrées à des services d'éducation et de santé accessibles à tous. C'est particulièrement le cas de l'éducation. Dans les pays où les services d'éducation sont très limités et à forte dépendance vis-à-vis de l'enseignement privé, l'immense majorité des jeunes (et surtout les filles) en sont exclus. De même, des droits du travail solides sont essentiels pour aider les jeunes à obtenir une rémunération équitable. Dans beaucoup de pays, le salaire minimum ne s'applique pas aux jeunes : il est nécessaire d'en élargir les critères d'admissibilité.

Inégalités économiques, mainmise des élites et participation politique

Il y a plusieurs dizaines d'années de cela, le juge à la Cour suprême des États-Unis, Louis Brandeis, déclarait « Nous pouvons ou bien avoir la démocratie, ou bien avoir de grandes richesses concentrées aux mains de quelques-uns, mais pas les deux à la fois. » À travers le monde, face à l'écart croissant entre les élites et le reste de la société, la classe politique n'a cessé de restreindre les droits démocratiques et l'espace d'expression de la société civile⁴³.

Des processus d'élaboration de politiques inclusifs, respectueux des droits et de la voix de chacun, sont importants comme fin en soi, mais aussi pour veiller à adopter les politiques les meilleures. À l'inverse, des processus d'élaboration des politiques dominés par les élites nuisent à la démocratie et se révèlent produire des politiques qui profitent principalement à ces mêmes élites⁴⁴.

Pour le moment, l'indice ERI ne comporte aucune mesure explicite concernant l'ouverture politique ou la corruption. Bon nombre des pays les moins bien classés se distinguent aussi par un fort degré de corruption et de faibles niveaux de participation politique. Ils sont marqués aussi par une forte mainmise des élites sur le gouvernement, les médias et les entreprises, qui tirent parti de vastes réseaux de favoritisme et de clientélisme. Bien que l'indice ne mesure pas cet aspect de manière directe, il existe un rapport indéniable entre la médiocrité des résultats du gouvernement et le niveau de corruption et de mauvaise gouvernance du pays. DFI et Oxfam ont l'intention de se pencher de plus près sur ce lien dans les années à venir, éventuellement par l'inclusion d'indicateurs sur la corruption ou la gouvernance et sur la participation, surtout sur la participation des femmes.

Autres politiques pertinentes concernant les inégalités

Les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail ne sont pas les seuls volets d'intervention possibles de réduction des inégalités par les gouvernements. D'autres politiques peuvent avoir un impact, et en ont un effectivement, notamment celles visant les petites et moyennes entreprises (PME), le développement rural et l'inclusion financière. Il n'empêche que les succès passés en matière de réduction des inégalités ont tous en commun la même démarche d'action concertée portant sur les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail. C'est donc sur ces trois volets que tout gouvernement désireux de s'attaquer aux inégalités devrait intervenir.

L'indice ERI ne comprend pas les chiffres sur les **dépenses agricoles**, malgré le rôle essentiel qu'on peut leur attribuer à réduire les inégalités dans la plupart des pays en développement, où les groupes les plus pauvres de la population exercent toujours des activités agricoles, assumées en majorité par des femmes. Les gouvernements africains se sont engagés à consacrer 10 % de leur budget à l'agriculture, et il pourrait être demandé aux autres pays en développement d'en faire autant. On ne sait pas clairement quels efforts pourraient être demandés aux pays industrialisés à cet égard, surtout quand leurs investissements agricoles prennent souvent la forme de subventions dont les bénéficiaires peuvent échapper aux plus pauvres. Quoiqu'il en soit, pour les versions ultérieures de l'indice ERI, DFI et Oxfam envisagent d'inclure les dépenses agricoles pour le sous-ensemble des pays en développement.

De même, en dépit de données récentes établissant dans quelle mesure les impacts du **changement climatique** sont plus susceptibles d'affecter les communautés les plus pauvres que les plus riches,⁴⁵ les plus grands contributeurs aux changements climatiques n'en restent pas moins les plus riches⁴⁶. Il est possible aussi que d'une manière ou d'une autre, il faudra tenir compte des dépenses consacrées à l'adaptation au changement climatique dans les versions ultérieures de l'indice.

Bien que cette hypothèse n'ait pas été vérifiée, il est raisonnable de supposer que des mesures axées sur les dépenses sociales, la fiscalité et les droits du travail en vue de réduire les

inégalités relèvent d'une démarche générale à adopter qui peut être utile à un gouvernement désireux de s'attaquer aux inégalités au moyen d'autres interventions. À cet égard, l'indice ERI est similaire à l'indice de développement humain qui mesure trois variables essentielles : l'espérance de vie, l'éducation et le revenu par habitant, pour en tirer des conclusions plus larges sur le niveau global de développement humain d'un pays donné. De toute évidence, le développement humain est plus complexe que ces trois piliers d'interventions politiques, ce qui n'empêche pas pour autant son indice de servir d'outil à la fois puissant et utile.

RECOMMANDATIONS

1. Améliorer les données

Les États, les institutions internationales et d'autres parties prenantes doivent collaborer en vue d'améliorer rapidement et radicalement les données sur les inégalités et les politiques connexes, et de contrôler de manière précise et régulière les progrès réalisés dans la réduction des inégalités.

Tout au long de ce rapport, nous mettons en évidence les nombreux domaines où le manque de données empêche l'évaluation solide des progrès réalisés dans la réduction des inégalités. Or il est impératif que les populations aient les moyens de comprendre les politiques qui sont en vigueur, les conséquences qu'elles ont, et d'en demander des comptes à leurs gouvernements. Les données sur les inégalités demeurent extrêmement ténues et irrégulières. Les chiffres officiels des dépenses publiques, de la fiscalité et des politiques relatives au droit du travail doivent être recueillis régulièrement dans le cadre du processus de suivi des ODD. À cela s'ajoute aussi un vaste éventail de priorités à donner aux données (notamment quant à l'impact des politiques sur les femmes et les jeunes, mais aussi sur les dépenses de protection sociale, les impôts sur les plus-values, l'immobilier et la fortune, le salaire minimum et les emplois atypiques).

2. Impact des politiques

Les gouvernements et les institutions internationales doivent analyser l'impact distributif de toutes politiques proposées et fonder leurs choix d'orientation sur celles qui réduisent les inégalités

Les données ne sont guère utiles en l'absence d'analyse de l'impact des politiques sur la réduction des inégalités. Des investissements croissants doivent être consacrés à l'analyse de l'impact des politiques gouvernementales sur les inégalités, et ce entre un plus grand nombre de pays, plus régulièrement et dans un plus large éventail de domaines d'intervention. Cette analyse doit examiner en priorité la composition des dépenses publiques et leur incidence, l'incidence de la fiscalité et les efforts/le potentiel dans ce domaine, le comportement de paradis fiscal, les tendances relatives aux droits du travail, leur couverture et leur application, l'égalité femmes-hommes et les droits à un salaire minimum dans tous les pays.

3. Mesures stratégiques

Les gouvernements doivent améliorer considérablement leurs efforts en matière de progressivité des dépenses publiques, de la fiscalité, du salaire et de la protection des travailleurs.

Il faut augmenter l'imposition des entreprises les plus riches et des particuliers les plus fortunés, et mettre fin à l'évasion fiscale et au « nivellement par le bas » de la fiscalité. Il faut accroître et améliorer les dépenses consacrées aux services publics et à la protection sociale. Il faut procéder au contrôle systématique des dépenses publiques, en sollicitant la participation des citoyens à la surveillance budgétaire. Il faut mieux payer les travailleurs et mieux les protéger. La section suivante présente les résultats au classement général de l'indice ERI, et celles d'après portent sur les trois domaines qu'il mesure : les dépenses sociales, la fiscalité et les droits du travail. La dernière section s'intéresse aux niveaux des inégalités économiques.

CONSTATS DE L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Ce chapitre présente le classement global de l'Indice ERI dans le monde pour chaque pays et le classement pour chaque région du monde. Ces classements sont suivis de sections portant sur chacun des trois piliers envisagés : les dépenses, la fiscalité et le travail. Le chapitre se conclut par une section brève qui examine le rapport entre l'Indice ERI et les mesures des inégalités, en particulier le ratio de Palma.

À l'Indice ERI, chaque pays reçoit un score compris entre 0 et 1 pour chaque indicateur et y est classé en fonction de son score. La moyenne de ces scores est ensuite établie pour obtenir le classement général à l'Indice ERI. Il en résulte que pour certains pays, leurs classements à ces trois piliers ne sont pas aussi élevés que leur classement général, car leur score moyen global reste élevé.

Tableau 5 : Principaux constats de l'Indice ERI

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI	Rang
Suède	9	8	8	8	1
Belgique	4	*3	24	24	2
Danemark	8	9	12	12	3
Norvège	20	6	3	3	4
Allemagne	2	17	6	6	5
Finlande	3	23	10	10	6
Autriche	6	*40	1	1	7
France	5	19	21	21	8
Pays-Bas	19	*13	9	9	9
Luxembourg	12	*21	11	11	10
Japon	7	43	4	4	11
Islande	24	27	7	7	12
Irlande	1	*53	19	19	13
Australie	27	4	25	25	14
Canada	30	7	16	16	15
Italie	17	14	29	29	16
Royaume-Uni	28	31	5	5	17
Suisse	14	*86	2	2	18
Portugal	18	29	30	30	19
Slovénie	13	56	22	22	20
Afrique du Sud	29	1	54	54	21
Malte	37	*2	26	26	22
États-Unis	25	26	37	37	23
République tchèque	10	104	14	14	24
Grèce	11	60	46	46	25
Argentine	34	16	36	36	26
Espagne	16	48	55	55	27
Hongrie	21	85	32	32	28

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI Rang
Israël	38	42	23	29
Nouvelle-Zélande	15	115	35	30
Chypre	42	*38	27	31
République slovaque	23	128	20	32
Croatie	44	32	39	33
Costa Rica	32	36	77	34
Pologne	22	121	38	35
Uruguay	33	44	81	36
Territoire palestinien occupé**	91	79	13	37
Estonie	26	127	43	38
Chili	36	58	76	39
Namibie	41	52	64	40
Niger	125	51	17	41
Liberia	108	*96	18	42
Guyana	68	72	40	43
Tunisie	40	20	130	44
Colombie	51	50	84	45
Lettonie	31	145	28	46
Bolivie	43	77	85	47
Ile Maurice	62	*108	45	48
Lesotho	76	46	57	49
Roumanie	57	132	31	50
Corée (République de)	45	67	93	51
Mozambique	70	35	72	52
Zimbabwe	69	25	88	53
Burkina Faso	104	87	33	54
Turquie	59	55	83	55
Malawi	115	18	51	56
Équateur	80	41	60	57
Arménie	47	92	80	58
Djibouti	92	12	0	59
Samoa	46	*118	61	60
Guinée	136	122	15	61
Jordanie	86	*15	90	62
Seychelles	102	*10	0	63
Géorgie	63	5	138	64
Tadjikistan	81	111	41	65
Togo	114	112	34	66
Salvador	60	63	102	67
Mexique	35	125	91	68
Kiribati	56	75	100	69
Thaïlande	61	22	136	70

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI Rang
Bénin	94	47	70	71
Papouasie Nouvelle-Guinée	117	71	52	72
Trinité-et-Tobago	84	73	68	73
Sierra Leone	111	103	47	74
Îles Salomon	54	89	121	75
Mongolie	66	123	62	76
Kazakhstan	90	39	98	77
Tanzanie	118	24	92	78
Bulgarie	52	144	44	79
Vietnam	109	74	65	80
Népal	110	69	71	81
Algérie	89	83	78	82
Lituanie	49	141	49	83
Zambie	82	37	123	84
Fédération de Russie	58	66	132	85
Singapour	65	*105	96	86
Chine	67	94	107	87
Burundi	73	76	116	88
République kirghize	55	117	111	89
Pérou	77	57	126	90
Maldives	71	*136	58	91
Sainte-Lucie	85	*84	0	92
Rwanda	123	81	73	93
Kenya	131	88	53	94
Azerbaïdjan	134	28	75	95
Honduras	132	49	66	96
Éthiopie	105	54	103	97
Mali	93	61	113	98
Mauritanie	143	11	63	99
République dominicaine	74	78	128	100
Indonésie	121	34	114	101
Ghana	124	45	104	102
Maroc	99	140	50	103
Serbie	39	139	0	104
Botswana	78	62	134	105
Malaisie	96	30	135	106
Moldavie	50	143	69	107
République démocratique du Congo	107	82	105	108
Guatemala	72	110	124	109
République du Congo	126	93	79	110

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI Rang
Cambodge	137	137	42	111
Gambie	95	95	115	112
Côte d'Ivoire	100	134	67	113
Philippines	101	80	122	114
Barbade	97	*100	0	115
Paraguay	79	129	97	116
Ouganda	127	68	94	117
Antigua-et-Barbuda	88	114	0	118
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	64	*133	0	119
Vanuatu	120	*97	110	120
Sénégal	116	106	112	121
République centrafricaine	147	135	48	122
Angola	139	90	82	123
Jamaïque	106	126	95	124
Yémen	119	99	129	125
Égypte	75	102	143	126
Fidji	129	*109	106	127
Guinée-Bissau	113	138	99	128
Cap Vert	103	142	89	129
Sao Tomé et Príncipe	122	119	0	130
Liban	138	*101	108	131
Inde	149	91	86	132
Cameroun	144	64	119	133
RDP Lao	150	33	87	134
Madagascar	128	150	56	135
Oman	130	146	74	136
Haïti	140	120	109	137
Sri Lanka	142	59	131	138
Pakistan	146	98	118	139
Swaziland	83	130	142	140
Bangladesh	148	65	127	141
Ukraine	53	149	117	142
Bhoutan	112	124	141	143
Tonga	98	*107	144	144
Biélorussie	48	148	137	145
Afghanistan	141	131	133	146
Timor oriental	135	147	120	147
Panama	145	*113	140	148
Albanie	87	152	59	149
Myanmar	151	70	125	150
Bahreïn	133	*151	101	151
Nigeria	152	116	139	152

Remarque : *Ce pays a été identifié par Oxfam, le Réseau pour la justice fiscale et/ou une autre institution comme jouant un rôle crucial dans l'évasion fiscale des entreprises et/ou le secret bancaire. Si cet élément était pris en compte, le pays obtiendrait un score inférieur au classement relatif au pilier de l'impôt, tout comme probablement au classement ERI général. Nous n'avons pas été en mesure d'intégrer le statut de paradis fiscal de ces pays et d'autres pays dans l'indice pour cette première version, mais nous collaborons avec des experts en fiscalité sur une nouvelle évaluation des caractéristiques d'un paradis fiscal pour tous les pays pour les versions suivantes.

Remarque : **Territoire palestinien occupé

Ces chiffres font référence aux régions du Territoire palestinien occupé (TPO) qui dépendent de la juridiction de l'Autorité nationale palestinienne (ANP). Le TPO fait référence au territoire occupé par Israël depuis la guerre de 1967, à savoir la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le Territoire palestinien occupé est reconnu comme entité territoriale en vertu du droit international. Les principaux moteurs des inégalités et de l'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Il convient d'observer que l'Autorité nationale palestinienne et l'économie palestinienne restent lourdement entravées par l'occupation actuelle. L'imposition dans le Territoire palestinien occupé est sujette aux Accords d'Oslo (Protocole sur les relations économiques ou Protocole de Paris) et l'Autorité nationale palestinienne ne détermine pas pleinement les politiques fiscales puisqu'elles dépendent de l'imposition indirecte, dont la majorité est collectée par la puissance occupante et transférée à l'Autorité nationale palestinienne. Cette dernière a en revanche toujours le pouvoir de prélever et de collecter les impôts directs sous son autorité. Les partenaires d'Oxfam cherchent par ailleurs à l'encourager à s'attaquer aux problèmes d'inégalités fiscales le cas échéant, en dépit des contraintes susmentionnées. Les résultats de l'indice de « l'engagement à la réduction des inégalités » d'Oxfam pour le Territoire palestinien occupé devraient être interprétés en tenant compte de ces éléments.

Remarque : *Israël**

Ces chiffres portent sur le budget national, la fiscalité, les conditions de travail et l'égalité hommes-femmes en Israël, ainsi que les lois en la matière que le gouvernement d'Israël applique à ses citoyennes et citoyens. Cependant, il est à noter qu'Israël est le pouvoir occupant du Territoire palestinien occupé. En tant que tel, le gouvernement d'Israël exerce un contrôle à plusieurs niveaux sur la population palestinienne occupée. Par exemple, les Palestiniennes et Palestiniens sous la responsabilité du gouvernement israélien dans la Zone C de la Cisjordanie ne sont pas protégés par le droit du travail israélien, contrairement à la population des colonies israéliennes installées illégalement dans le même secteur géographique. Les principaux facteurs d'inégalité et d'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Les résultats de l'indice de « l'engagement à la réduction des inégalités » d'Oxfam concernant le contrôle exercé par le gouvernement d'Israël sur le Territoire palestinien occupé doivent être interprétés à la lumière de ces éléments.

CLASSEMENT RÉGIONAL

Asie

La croissance économique phénoménale de l'Asie au cours des 20 dernières années témoigne d'une réussite remarquable dans la lutte contre la pauvreté. Cette croissance a toutefois conduit à un élargissement très marqué de l'écart entre riches et pauvres. Dans les villes de Bombay à Bangkok, des immeubles et des tours de bureaux ultra-modernes se dressent aux côtés de bidonvilles où les habitants vivent sans services de base sous de piètres protections contre les intempéries. L'Asie comprend quelques-uns des pays au monde qui connaissent la plus forte croissance des inégalités. Si entre les années 1960 et les années 1980, la croissance dans la région a été remarquable par l'ampleur de sa base, celle des années récentes s'avère bien moins inclusive. Cela s'explique en partie par les politiques récentes qui privilégient les nantis, notamment par des allègements fiscaux généralisés pour les entreprises et les particuliers et des réductions des taux d'imposition.

Les tableaux 6 et 7 montrent le classement individuel par indicateur et le classement général pour les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique dans le premier cas, et d'Asie du Sud dans le deuxième.

Tableau 6 : Asie de l'Est et Pacifique

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Japon	0,93	1	0,62	6	0,93	1	0,82	1
Australie	0,70	3	0,91	1	0,74	2	0,78	2
Nouvelle-Zélande	0,84	2	0,38	19	0,68	3	0,60	3
Corée (République de)	0,44	4	0,53	7	0,36	9	0,44	4
Samoa	0,43	5	0,35	20	0,48	6	0,42	5
Kiribati	0,36	7	0,51	11	0,34	11	0,40	6
Thaïlande	0,35	8	0,72	2	0,18	21	0,39	7
Papouasie Nouvelle-Guinée	0,19	16	0,52	9	0,53	5	0,39	8
Îles Salomon	0,39	6	0,46	13	0,28	17	0,38	9
Mongolie	0,31	10	0,33	21	0,48	7	0,37	10
Vietnam	0,20	15	0,51	10	0,46	8	0,36	11
Singapour	0,32	9	0,41	16	0,35	10	0,36	12
Chine	0,31	11	0,45	14	0,31	13	0,35	13
Indonésie	0,18	18	0,67	5	0,30	15	0,33	14
Malaisie	0,22	12	0,69	3	0,18	20	0,32	15
Cambodge	0,11	21	0,24	22	0,60	4	0,31	16
Philippines	0,21	14	0,49	12	0,28	18	0,31	17
Vanuatu	0,18	17	0,44	15	0,31	14	0,29	18
Fidji	0,14	19	0,39	18	0,31	12	0,26	19
RDP Lao	0,04	22	0,67	4			0,24	20
Tonga	0,22	13	0,40	17			0,20	21
Timor oriental	0,12	20	0,10	23	0,29	16	0,17	22
Myanmar	0,02	23	0,53	8	0,27	19	0,15	23

Tableau 7 : Asie du Sud

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Népal	0,20	2	0,53	3	0,45	2	0,36	1
Maldives	0,29	1	0,25	8	0,50	1	0,35	2
Inde	0,07	8	0,46	4	0,40	3	0,25	3
Sri Lanka	0,09	5	0,55	1	0,23	6	0,22	4
Pakistan	0,08	6	0,43	5	0,29	4	0,22	5
Bangladesh	0,07	7	0,53	2	0,26	5	0,21	6
Bhoutan	0,20	3	0,32	6			0,21	7
Afghanistan	0,09	4	0,27	7	0,20	7	0,17	8

Afrique

Sept des pays les plus inégalitaires au monde se situent en Afrique⁴⁷. Dans toute l'Afrique, les inégalités nuisent à la capacité de la croissance de réduire la pauvreté et d'assurer une prospérité partagée. Elles entravent l'émergence d'une nouvelle classe moyenne. Au lieu de cela, il arrive bien trop souvent que seule une petite minorité profite des avantages de la croissance économique. L'écart entre les riches et les pauvres est plus marqué que dans n'importe quelle autre région du monde hormis l'Amérique latine, et dans de nombreux pays africains, il ne fait que se creuser. La Guinée équatoriale est un pays à revenu élevé, dont le revenu par habitant est supérieur à celui de l'Espagne, mais elle connaît un taux de mortalité infantile nettement plus élevé que celui du Burundi⁴⁸. Le Tableau 8 montre le classement pour chaque pilier et le classement général des pays d'Afrique subsaharienne inclus dans l'Indice ERI.

Tableau 8 : Afrique subsaharienne

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Afrique du Sud	0,67	1	1,00	1	0,51	11	0,72	1
Namibie	0,45	2	0,58	13	0,46	15	0,49	2
Niger	0,16	30	0,59	12	0,83	2	0,48	3
Liberia	0,20	20	0,45	27	0,82	3	0,47	4
Ile Maurice	0,34	3	0,39	30	0,59	6	0,44	5
Lesotho	0,28	7	0,61	10	0,50	13	0,44	6
Mozambique	0,29	5	0,65	7	0,44	18	0,44	7

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Zimbabwe	0,30	4	0,71	6	0,39	22	0,44	8
Burkina Faso	0,20	17	0,47	22	0,68	4	0,43	9
Malawi	0,19	24	0,76	4	0,54	9	0,43	10
Guinée	0,12	35	0,34	34	0,85	1	0,42	11
Seychelles	0,21	15	0,82	2			0,41	12
Togo	0,19	23	0,39	31	0,68	5	0,41	13
Bénin	0,22	12	0,61	11	0,45	17	0,39	14
Sierra Leone	0,20	21	0,41	28	0,56	7	0,38	15
Tanzanie	0,18	26	0,72	5	0,37	24	0,37	16
Zambie	0,25	9	0,65	8	0,28	35	0,36	17
Burundi	0,28	6	0,51	19	0,30	33	0,35	18
Rwanda	0,18	28	0,49	20	0,44	19	0,34	19
Kenya	0,14	34	0,46	23	0,52	10	0,34	20
Éthiopie	0,20	18	0,58	14	0,33	27	0,34	21
Mali	0,22	11	0,55	15	0,30	31	0,33	22
Mauritanie	0,09	37	0,81	3	0,46	14	0,33	23
Ghana	0,17	29	0,62	9	0,32	28	0,33	24
Botswana	0,27	8	0,55	16	0,20	36	0,32	25
République démocratique du Congo	0,20	19	0,48	21	0,32	29	0,32	26
République du Congo	0,15	31	0,45	25	0,41	20	0,31	27
Gambie	0,22	13	0,45	26	0,30	32	0,31	28
Côte d'Ivoire	0,21	14	0,27	36	0,45	16	0,31	29
Ouganda	0,14	32	0,53	18	0,35	25	0,30	30
Sénégal	0,19	25	0,40	29	0,30	30	0,28	31
République centrafricaine	0,08	39	0,27	37	0,56	8	0,28	32
Angola	0,11	36	0,46	24	0,40	21	0,28	33
Guinée-Bissau	0,19	22	0,24	38	0,34	26	0,26	34
Cap Vert	0,20	16	0,17	39	0,38	23	0,25	35

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Sao Tomé et Príncipe	0,18	27	0,35	33			0,25	36
Cameroun	0,09	38	0,53	17	0,29	34	0,24	37
Madagascar	0,14	33	0,07	40	0,51	12	0,23	38
Swaziland	0,25	10	0,28	35	0,13	38	0,22	39
Nigeria	0,00	40	0,38	32	0,15	37	0,05	40

Amérique latine

L'Amérique latine est la région la plus inégalitaire au monde. Elle s'est développée sur un passé d'exploitation coloniale et de concentration foncière privilégiant de petites élites et privant de droits les plus pauvres, en particulier les populations autochtones et les femmes. Néanmoins depuis une quinzaine d'années, la région opère un virage marqué en matière de réduction des inégalités. Bien qu'il existe plusieurs exceptions sur ce continent, les gouvernements d'Uruguay, de Bolivie, d'Argentine et d'autres pays ont engagé d'importantes réformes de réduction des inégalités. Les recettes publiques provenant des matières premières ont été consacrées aux services publics et à la protection sociale. Dans certains pays, le salaire minimum a également augmenté. Le bon classement de plusieurs pays d'Amérique latine à l'Indice ERI reflète bien ce retournement de situation (voir le Tableau 9).

La région traverse actuellement une période de ralentissement économique dû à la chute des prix des matières premières. Elle a enregistré en 2015 sa plus forte hausse des taux de pauvreté depuis la fin des années 1980 et les changements de gouvernement dans de nombreux pays entraînent des révisions de politiques qui menacent les accomplissements de ces dernières années⁴⁹.

Tableau 9 : Amérique latine et Caraïbes

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Argentine	0,54	3	0,77	1	0,67	1	0,65	1
Costa Rica	0,63	1	0,65	2	0,42	7	0,57	2
Uruguay	0,57	2	0,62	4	0,40	8	0,53	3
Chili	0,52	5	0,56	8	0,42	6	0,50	4
Guyana	0,30	10	0,52	10	0,61	2	0,47	5
Colombie	0,41	7	0,59	6	0,40	9	0,46	6
Bolivie	0,44	6	0,50	12	0,40	10	0,44	7
Équateur	0,25	15	0,64	3	0,49	3	0,43	8
Salvador	0,35	8	0,55	9	0,33	14	0,40	9

Mexique	0,53	4	0,32	20	0,38	11	0,40	10
République dominicaine	0,28	12	0,50	13	0,25	18	0,33	15
Trinité-et-Tobago	0,24	16	0,51	11	0,45	5	0,39	11
Pérou	0,27	13	0,56	7	0,26	17	0,35	12
Sainte-Lucie	0,24	17	0,48	14			0,34	13
Honduras	0,13	21	0,59	5	0,46	4	0,34	14
Guatemala	0,29	11	0,39	16	0,27	16	0,31	16
Barbade	0,22	19	0,43	15			0,30	17
Paraguay	0,27	14	0,29	22	0,34	13	0,30	18
Antigua-et-Barbuda	0,23	18	0,38	18			0,30	19
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,32	9	0,27	23			0,30	20
Jamaïque	0,20	20	0,31	21	0,35	12	0,28	21
Haiti	0,10	22	0,35	19	0,31	15	0,23	22
Panama	0,08	23	0,38	17	0,15	19	0,17	23

Pays de l'OCDE à revenu élevé

Dans la plupart des pays à revenu élevé, l'écart entre riches et pauvres se creuse depuis 30 ans. Cette tendance fait suite à de nombreuses années de réduction des inégalités, tant et si bien qu'on en était arrivé à penser que lorsque les pays atteignaient un certain niveau de richesse, ils devenaient inéluctablement de plus en plus égalitaires⁵⁰. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays à revenu élevé ont mis en place de hauts niveaux de fiscalité progressive, des États providence solides et des mécanismes robustes de protection des travailleurs. Cette combinaison de politiques a donné jour à quelques-uns des pays les plus égalitaires au monde, comme en témoigne la présence prédominante des pays à revenu élevé en haut de l'Indice ERI (voir le Tableau 9). Or depuis quelques décennies, du Danemark jusqu'aux États-Unis, on observe dans de nombreux pays riches un recul constant de ces politiques. Des institutions comme le FMI et l'OCDE expliquent cette situation par l'accroissement des inégalités. Le FMI voit ainsi un lien direct entre la baisse de l'appartenance syndicale et la hausse des inégalités.

Tableau 10 : Pays à revenu élevé

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Suède	0,71	9	0,71	6	0,85	8	0,88	1
Belgique	0,75	4	0,75	2	0,55	20	0,88	2
Danemark	0,72	8	0,70	7	0,64	12	0,88	3
Norvège	0,63	20	0,73	4	0,69	3	0,88	4
Allemagne	0,75	2	0,68	12	0,66	6	0,88	5
Autriche	0,73	6	0,64	20	0,72	1	0,86	6
Finlande	0,75	3	0,66	15	0,64	10	0,85	7
France	0,74	5	0,67	13	0,59	17	0,83	8

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Pays-Bas	0,63	19	0,68	9	0,65	9	0,83	9
Luxembourg	0,68	12	0,66	14	0,64	11	0,82	10
Japon	0,72	7	0,62	24	0,67	4	0,82	11
Islande	0,58	24	0,65	17	0,65	7	0,78	12
Irlande	0,77	1	0,60	27	0,59	15	0,78	13
Australie	0,55	27	0,74	3	0,54	21	0,78	14
Canada	0,51	29	0,71	5	0,81	14	0,77	15
Italie	0,65	17	0,68	10	0,51	25	0,77	16
Royaume-Uni	0,54	28	0,64	19	0,67	5	0,76	17
Suisse	0,66	14	0,55	35	0,71	2	0,75	18
Portugal	0,63	18	0,65	18	0,51	26	0,73	19
Slovénie	0,67	13	0,59	28	0,59	18	0,73	20
Malte	0,41	34	0,77	1	0,53	22	0,71	21
États-Unis	0,57	25	0,65	16	0,48	30	0,70	22
République tchèque	0,68	10	0,53	37	0,62	13	0,69	23
Grèce	0,68	11	0,59	30	0,41	34	0,65	24
Argentine	0,43	32	0,68	11	0,48	29	0,65	25
Espagne	0,65	16	0,61	26	0,37	36	0,64	26
Hongrie	0,62	21	0,55	34	0,50	27	0,63	27
Israël	0,39	35	0,62	23	0,55	19	0,62	28
Nouvelle-Zélande	0,66	15	0,51	40	0,49	28	0,60	29
Chypre	0,36	36	0,63	22	0,53	23	0,60	30
République slovaque	0,59	23	0,47	43	0,59	16	0,58	31
Croatie	0,36	37	0,64	21	0,46	32	0,57	32
Pologne	0,61	22	0,50	41	0,47	31	0,56	33
Uruguay	0,46	31	0,62	25	0,29	40	0,53	34
Estonie	0,57	26	0,47	42	0,43	33	0,51	35
Chili	0,42	33	0,59	29	0,30	39	0,50	36
Lettonie	0,51	30	0,41	45	0,52	24	0,45	37
Corée (République de)	0,36	38	0,58	32	0,26	41	0,44	38
Seychelles	0,19	45	0,70	8			0,41	39
Trinité-et-Tobago	0,22	42	0,57	33	0,33	37	0,39	40
Lituanie	0,35	39	0,42	44	0,40	35	0,36	41

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Fédération de Russie	0,30	40	0,58	31	0,15	44	0,36	42
Singapour	0,27	41	0,52	38	0,25	42	0,36	43
Barbade	0,20	44	0,53	36			0,30	44
Antigua-et-Barbuda	0,21	43	0,51	39			0,30	45
Oman	0,14	46	0,40	46	0,31	38	0,23	46
Bahreïn	0,14	47	0,36	47	0,24	43	0,15	47

Tableau 11 : Pays de l'OCDE

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Suède	0,71	9	0,71	5	0,65	8	0,88	1
Belgique	0,75	4	0,75	1	0,55	20	0,88	2
Danemark	0,72	8	0,70	6	0,64	12	0,88	3
Norvège	0,63	20	0,73	3	0,69	3	0,88	4
Allemagne	0,75	2	0,68	9	0,66	6	0,88	5
Autriche	0,73	6	0,64	17	0,72	1	0,86	6
Finlande	0,75	3	0,66	12	0,64	10	0,85	7
France	0,74	5	0,67	10	0,59	17	0,83	8
Pays-Bas	0,63	19	0,68	7	0,65	9	0,83	9
Luxembourg	0,68	12	0,66	11	0,64	11	0,82	10
Japon	0,72	7	0,62	19	0,67	4	0,82	11
Islande	0,58	24	0,65	14	0,65	7	0,78	12
Irlande	0,77	1	0,60	21	0,59	15	0,78	13
Australie	0,55	27	0,74	2	0,54	21	0,78	14
Canada	0,51	29	0,71	4	0,81	14	0,77	15
Italie	0,65	17	0,68	8	0,51	23	0,77	16
Royaume-Uni	0,54	28	0,64	16	0,67	5	0,76	17
Suisse	0,66	14	0,55	28	0,71	2	0,75	18
Portugal	0,63	18	0,65	15	0,51	24	0,73	19
Slovénie	0,67	13	0,59	23	0,59	18	0,73	20
États-Unis	0,57	25	0,65	13	0,48	27	0,70	21
République tchèque	0,68	10	0,53	29	0,62	13	0,69	22
Grèce	0,68	11	0,59	25	0,41	30	0,65	23
Espagne	0,65	16	0,61	20	0,37	31	0,64	24
Hongrie	0,62	21	0,55	27	0,50	25	0,63	25
Israël	0,39	33	0,62	18	0,55	19	0,62	26

Nouvelle-Zélande	0,66	15	0,51	30	0,49	26	0,60	27
République slovaque	0,59	23	0,47	34	0,59	16	0,58	28
Pologne	0,61	22	0,50	31	0,47	28	0,56	29
Estonie	0,57	26	0,47	33	0,43	29	0,51	30
Chili	0,42	32	0,59	24	0,30	32	0,50	31
Lettonie	0,51	30	0,41	35	0,52	22	0,45	32
Corée (République de)	0,36	34	0,58	26	0,26	35	0,44	33
Turquie	0,30	35	0,59	22	0,29	33	0,43	34
Mexique	0,43	31	0,48	32	0,27	34	0,40	35

REMARQUES

- 1 Pour un bilan rapide de cette situation, voir par exemple le rapport de la Banque mondiale (2016) « Prospérité partagée : Agir contre les inégalités »
- 2 D. Hardoon, S. Ayele and R. Fuentes-Nieva (2016). « Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme. Oxford: Oxfam International. <http://oxf.am/Znhx>. <https://doi.org/10.21201/2016.592643>
- 3 K. Pickett and R. Wilkinson (2010). *The Spirit Level: Why Equality is Better for Everyone*. Londres : Penguin ; voir aussi C. Wang, G. Wanand et X. Zhang. (2016). *Which Dimension of Income Distribution Drives Crime? Evidence from the People's Republic of China*. Document de travail de l'ADBI n° 704. Tokyo: Institut de la Banque asiatique de développement. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/236561/adbi-wp704.pdf>
- 4 C. Lakner, M. Negre et E.B. Prydz (2014). *Twinning the Goals: How Can Promoting Shared Prosperity Help to Reduce Global Poverty?* Banque mondiale, Document de travail de recherche sur les politiques 7106.
- 5 Pickett and Wilkinson (2010). *The Spirit Level*. Op. cit.
- 6 J.Martinez-Vazquez and B.Moreno-Dodson (2014) *The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a Large Panel of Countries*. Georgia State University. Economics Department Publications;
N.Lustig (2015). *The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health: Evidence from Thirteen Developing Countries in the Commitment To Equity Project*. Série de documents de travail de CEQ. Tulane University ; et OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous* et voir par exemple, F. Jaumotte et C. Osario Bultron (2015). *Power From The People*. FMI. *Finances & développement*. 52:1. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/jaumotte.htm>
- 7 N. Lustig (2015). *The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health*. Op. cit.
- 8 OCDE (2015). *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*. Op. cit.
- 9 Pour des exemples concrets de l'effet puissant de la fiscalité comme moyen de réduire les inégalités, voir les multiples études de pays réalisées par le Commitment to Equity Institute, disponibles à www.commitmenttoequity.org
- 10 F. Jaumotte et C. Osorio Buitron (2015). *Inequality and Labor Market Institutions* IMF Staff Discussion Note SDN/15/14.
- 11 F. Jaumotte et C. Osorio Buitron (2015). *Inequality and Labor Market Institutions*. Op. cit.
- 12 Voir M. Whitaker (2017). *Economy Drive: Priorities and Prospects Ahead of the Spring Budget*. Résumé de résolution de la Fondation ; et Elliot L. et K. Allen (2017). <https://www.theguardian.com/business/2017/jan/31/theresa-may-inequality-margaret-thatcher-resolution-foundation>
- 13 Avant 2004, les revenus des 40 % les plus pauvres de la population danoise étaient supérieurs à ceux des 10 % ; depuis, le contraire est vrai. Voir https://www.ae.dk/sites/www.ae.dk/files/dokumenter/publikation/ae_fl16.pdf

- 14 République Française. (2016). Évaluations Préalables des Articles du Projet du Loi. Projet de Loi de Finances Pour 2017. http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2017/pap/pdf/PLF2017_Eval.pdf (p 36–37).”
- 15 D. Hardoon (2017). *Une économie au service des 99 % : Il est temps de construire une économie humaine qui profite à tous, et non à quelques privilégiés*. Oxfam. <http://oxf.am/ZLBB>. <https://doi.org/10.21201/2017.8616>
- 16 Il est vrai aussi que souvent, ces facteurs structurels dépendent bien plus du contexte que des interventions progressives dans les domaines des dépenses publiques, de la fiscalité et des droits des travailleurs, qui sont pertinents pour la réduction des inégalités dans presque tous les cas.
- 17 New Rules for Global Finance/Development Finance International, Are the International Institutions Reducing Inequality? The Global Financial Institutions Impact Report 2017, Friedrich Ebert Stiftung
- 18 Government Accountability Office (2016). *Corporate Income Tax: Most Large Profitable U.S. Corporations Paid Tax but Effective Tax Rates Differed Significantly from the Statutory Rate*. Rapport adressé au Ranking Member, Comité du Budget, Sénat américain. Ce chiffre concerne les sociétés détenant plus de 10 millions de dollars d'actifs.
- 19 Government Accountability Office (2016). *Corporate Income Tax*. Op. cit.
- 20 J.R. Nunns, L.E. Burman, J. Rohaly et J. Rosenberg (2015). *Analysis of Donald Trump's Tax Plan*. Tax Policy Center.
- 21 B. Baker, D.G. Sciarra et D. Farrie (2015). *Is School Funding Fair? A National Report Card*. Quatrième édition. New Jersey: Education Law Center.
- 22 Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicator/SH.XPD.PCAP>
OCDE. http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/public-expenditure-on-health-per-capita_pubexhlcap-table-en
M.J. Lee et T. Luhby (2017). <http://www.cnn.com/2017/03/13/politics/cbo-report-health-care/index.html>
- 23 Oxfam America and Economic Policy Institute. (2016). *Few Rewards: An Agenda to Give America's Working Poor a Raise*. <https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/few-rewards/>
- 24 R. Desai (2015). *Does the Developing World Need a Welfare State to Eliminate Poverty? Some insights from history*. Brookings Institute.
- 25 C. Hoy et A. Sumner (2016). *Gasoline, Guns, and Giveaways: Is There New Capacity for Redistribution to End Three Quarters of Global Poverty?* Document de travail du CGD n° 433. Washington DC: Center for Global Development. <http://www.cgdev.org/publication/gasoline-guns-and-giveaways-end-three-quarters-global-poverty>
- 26 A. Krozer (2015). *For Richer or Poorer: The capture of growth and politics in emerging economies*. Oxfam International. <http://oxf.am/ZmqK>
- 27 Pour les chiffres des non-scolarisés au Nigeria, voir : <http://www.premiumtimesng.com/news/top-news/188590-10-5m-children-out-of-school-in-nigeria-unicef.html>
- 28 Pour les chiffres sur la mortalité infantile du Nigeria, voir le site de la Banque mondiale : <http://data.worldbank.org/indicator/SH.DYN.MORT>
- 29 Panel Progrès en Afrique (2013). *Equity in Extractives: Stewarding Africa's natural resources for all*.
- 30 Voir Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.GINI?locations=AR>
- 31 D. Rossignolo (2016). *Taxes, Expenditures, Poverty and Income Distribution in Argentina*. Document de travail de Commitment to Equity n° 45. http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/05/CEQ_WP45_Rossignolo_May17_2017.pdf
- 32 Voir par exemple Tihomir Gligorevic (2017). <https://inserbia.info/today/2017/03/argentina-biggest-work-stoppage-looms-for-macri-as-teachers-plan-strike/>
- 33 Le secteur informel dans ces trois pays reste toutefois important, tant et si bien que ces droits progressifs dans le domaine du travail échappent à une grande partie de la population. Comme l'explique la Section 4, les chiffres de l'indice ne tiennent pas compte de tous les indicateurs du travail pour les niveaux d'informalité. Quoi qu'il en soit, ces pays doivent leur score élevé au niveau généreux de leur salaire minimum.
- 34 J.E. Stiglitz et A. Schiffrin (2016). *Learning from Namibia*. Project Syndicate. <https://www.project-syndicate.org/commentary/namibia-economic-social-success-story-by-joseph-e--stiglitz-and-anya-schiffrin-2016-06>
- 35 Pour une discussion complète et l'analyse de la situation inégalitaire en Amérique latine et aux Caraïbes, se reporter à R. Canete et al. (2015). *Privileges That Deny Rights: Extreme Inequality and the Hijacking of Democracy in Latin America and the Caribbean*. Oxfam. <http://oxf.am/ZmS9>
- 36 A. Arendar et E. Seery (2014). *À égalité ! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes* Oxfam. P41. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/il-est-temps-de-mettre-fin-aux-inegalites-extremes>
- 37 Voir D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016). *Une économie au service des 1%*. Op. cit. et D. Hardoon (2017). *Une économie au service des 99%*. Op. cit.
- 38 Parmi les interventions qui ont nui à la réduction des inégalités de richesse, on peut citer l'abandon de l'impôt sur la fortune en 1997, le maintien du privilège accordé au patrimoine de l'entreprise dans la fiscalité de la succession, et l'introduction de l'imposition forfaitaire sur les plus-values depuis 2009.

- 39 Pour le détail de la déclaration d'Abuja, voir http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja_declaration/en/ et pour la déclaration d'Incheon, voir <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/incheon-framework-for-action-fr.pdf>
- 40 Pour le rapport de la Commission Bachelet, voir http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_165750.pdf
- 41 F. Rhodes (2016). *Les femmes et les 1 % : Une réponse commune aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques extrêmes* <https://www.oxfam.org/fr/rapports/les-femmes-et-les-1>
- 42 A. Arendar et E. Seery (2014). *À égalité !* Op. cit.
- 43 Voir par exemple Civicus (2016). *State of Civil Society Report 2016*. <http://www.civicus.org/index.php/socs2016>
- 44 L. Bartels (2002). *Economic Inequality and Political Representation*. Princeton.
- 45 S. Hallegatte et al. (2016). *Shock waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Washington DC: Banque mondiale.
- 46 T. Gore (2015). *Inégalités extrêmes et émissions de CO2. Pourquoi l'accord de Paris doit donner la priorité aux populations les plus pauvres, les moins émettrices et les plus vulnérables*. Oxfam. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/mb-extreme-carbon-inequality-021215-fr.pdf
- 47 Banque mondiale (2016). *Poverty is rising in Africa*. <http://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/poverty-rising-africa-poverty-report>
- 48 Le revenu par habitant de la Guinée équatoriale en PPA du PIB est de 34 000, pour l'Espagne il est de 33 600. La mortalité infantile pour le Burundi est de 54 pour 1000 naissances, pour la Guinée équatoriale elle s'élève à 68. Sources : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.IMRT.IN> et <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD>
- 49 Pour une discussion complète et l'analyse des inégalités en Amérique latine et aux Caraïbes, se reporter à R. Canete et al. (2015). *Privileges That Deny Rights*. Op.Cit.
- 50 En économie, on appelle cela la courbe de Kuznets, d'après les travaux de Simon Kuznets

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit conjointement par une petite équipe d'Oxfam et de Development Finance International.

Au sein d'Oxfam, Max Lawson est l'auteur principal du rapport final et a dirigé l'équipe mondiale Oxfam. Deborah Hardoon a joué un rôle précieux à en vérifier la qualité et à améliorer la méthodologie de l'indice et les données qu'il contient, en se chargeant de la rédaction de la méthodologie qui accompagne le présent rapport ainsi que de l'analyse des données sur les inégalités. Rachel Wilshaw et Beck Wallace ont apporté des contributions essentielles à la partie consacrée au travail et à ses indicateurs, Esme Berkhout à l'indicateur des paradis fiscaux, Luke Gibson et Oli Pearce dans le domaine des indicateurs fiscaux, Diana Sarosi et son équipe quant aux indicateurs de l'égalité femmes-hommes au travail, et Isabel Munilla sur l'imposition des industries extractives. Il convient de citer les autres membres du groupe consultatif, à savoir Nick Bryer, Nick Galasso, Íñigo Macias Aymar, Anna Marriott, Mikhail Maslennikov et Chiara Mariotti.

De précieuses contributions ont également été apportées par la plupart des pays nationaux et régionaux d'Oxfam et les 20 affiliés d'Oxfam qui ont participé à la mise à jour et à l'amélioration des données mondiales à l'aide de sources nationales, et au renforcement de la méthodologie globale de l'indice afin de refléter plus fidèlement les réalités nationales.

Au DFI, Matthew Martin a été coauteur du rapport final et a dirigé la conceptualisation et l'établissement de l'Indice ainsi que la rédaction du document de méthodologie. Le chargé de programme, Jo Walker, a joué un rôle clé dans la conception de l'Indice, et s'est chargé de la collecte initiale de données sur les dépenses et le travail, tout en rédigeant une grande partie des premières ébauches du rapport. David Waddock a assuré la gestion globale de la base de données de l'Indice et les équipes des données sur la fiscalité. L'équipe des données sur les dépenses a été dirigée par Maria Holloway, et Jeannette Laouadi et Lance Karani ont elles aussi apporté des contributions importantes sur les dépenses ainsi que d'autres données.

De l'aide supplémentaire très utile a été reçue de la part de toute une équipe d'évaluation par les pairs et d'agents de l'OIT (sur le travail et la protection sociale), du FMI (sur la fiscalité) et de la Banque mondiale (sur la fiscalité et les questions femmes-hommes au travail), ainsi que par Nanak Chand Kakwani et Alex Cobham du Réseau pour la justice fiscale. Nous tenons à remercier plus particulièrement Nora Lustig et son équipe de

CEQ dirigée par Ludovico Feoli pour nous avoir communiqué les données de leurs études sur l'incidence réelle (voir la note de fin de page 121 pour des attributions plus détaillées) ; de même qu'Alistair Usher et Brett Dodge de chez Ergon Associates pour leur contribution aux indicateurs sur le travail. Des agents de la Banque asiatique de développement, de la CEPAL, de l'OIT et de l'OCDE ainsi que des représentants de nombreux pays en développement, nous ont apporté aussi une aide précieuse à nous fournir et nous expliquer leurs données sur les dépenses, la fiscalité et le travail auprès de DFI. Michaela Saisana et Beatrice Dhombres du Centre de compétence sur les indicateurs composites et les tableaux de bord de la Commission européenne nous ont fourni d'excellents conseils sur l'Indice et nous ont remis l'évaluation de la robustesse ci-jointe.

Pour plus d'informations, ou si vous avez des remarques à formuler concernant ce rapport, adressez un courriel à max.lawson@oxfaminternational.org ou matthew.martin@dri.org.uk

© Oxfam International et Development Finance International Juillet 2017

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-021-6 en juillet 2017.
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Armelle Vagneur-Jones, relu par Barbara Scottu.

DEVELOPMENT FINANCE INTERNATIONAL

Le Development Finance International Group est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités, qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement.

Pour plus d'informations, voir www.development-finance.org et www.governmentspendingwatch.org

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays, à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org



www.oxfam.org

